

Séance du 7 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 7 octobre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAUVAGNON, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PEYROULET Bernard, Maire

Présents : Mmes et MM ALLANOT, BAREILLE, BERGE, CAMPOS, CAPDEVILLE, CAYRON, CHAPOTHIN, DOUARD, GELIZE, HUSTET, LACROIX, LAFFAILLE, LALANNE, LANDRIEU, LAPLACE-NOBLE, LENOIR, MALABAT, PEYROULET, SENTAURENS, TADDEI, VIRLOGEUX

Absent avant donné procuration : M. REIMANN (M. CAYRON)

Absent excusé : M. PROVENCE

Secrétaire de séance : M. CAYRON.

Objet : Personnel - Recrutement de Personnel pour accroissement temporaire d'activité

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les services périscolaires et techniques municipaux doivent faire face à un accroissement temporaire d'activité accentué aussi par l'absence d'agents titulaires.

Afin de faire fonctionner ce service, il est nécessaire de faire appel à des agents non permanents qui seront engagés sous contrat à durée déterminée et rémunérés sur la base du traitement mensuel.

Il est proposé à l'assemblée d'autoriser le recrutement de ces agents auxiliaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

-CREE à compter de ce jour

* un emploi d'adjoint d'animation d'une durée moyenne de travail hebdomadaire de 10 h jusqu'à la fin de l'année scolaire,

*un emploi d'adjoint technique à temps complet jusqu'au 31/12/2022

-PRECISE que ces emplois non permanents seront rémunérés sur la base du 1^{er} échelon de l'échelle indiciaire correspondante et que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Ainsi délibéré les jour mois et an que dessus.

Pour copie conforme certifié exact.

Le secrétaire de séance

Le Maire,



Bernard PEYROULET

NOMBRE DE MEMBRES		
Exercice	Présents	Votants
23	21	22
CONVOCAATION		
Date :	3/10/2022	
Affichage :	3/10/2022	